



NATUROPATHES DE SOUCHE

Pour un point sur la naturopathie en France

Nous sommes de moins en moins nombreux, nous les naturopathes de souche. J'entends par là ceux qui ont étudié et travaillé avec le fondateur de la naturopathie Pierre Marchesseau. Il en reste quatre ou cinq qui dirigent des écoles de formation depuis des dizaines d'années et portent le flambeau de l'enseignement traditionnel.

Cet enseignement qui se faisait par stages à l'origine est progressivement devenu à distance par courrier puis par e-learning et j'en suis assez responsable puisque j'ai ouvert la première formation e-learning à la fin du siècle dernier. J'ignorais alors que cette méthode que je voulais plus économique pour les élèves allait se montrer très lucrative aux formateurs et attirer de nombreuses personnes à ouvrir des cours dans ce domaine où la liberté des écoles libres n'exigeait pas de compétences confirmées pour enseigner.

Alors qu'est devenue la naturopathie ?

A l'origine, P Marchesseau avait défini la méthode comme un art s'appuyant sur 10 techniques de base préservant la qualité humorale et le sacro-saint principe de force vitale. Ainsi l'art se différenciait de la science que la médecine représentait. Les écoles, que l'on doit bien appeler opportunistes, n'enseignent plus l'art naturopathique mais tendent assez fermement vers les méthodologies médicales en s'orientant de plus en plus vers des techniques de régulations chimiques telle la microbiologie ou autres procédés faisant le bonheur des laboratoires.

M. Marchesseau aimait à nous faire sourire en répétant que les magasins dit diététiques s'appuyaient sur le préfixe « diet » qui est privatif et ne sous-tend pas l'idée d'apports qui, il est vrai, sont plus confortables que les jeûnes.

Les « naturopathes de souche » dont nous sommes n'avons pas mis en garde contre cette dérive d'une naturopathie qui n'avait plus que le nom et dont de nombreuses personnes se trouvent certifiées. Nous avons eu tort en ouvrant voie vers la dérivation. La conséquence est que les nouveaux naturopathes, s'ils sont facilement diplômés et reconnus par des organismes qui existent grâce à eux, ont le plus grand mal à se faire une clientèle en cabinet. Huit sur dix de ces nouvelles installations s'effondrent dans la première année.

COPAL s'efforce de corriger cette erreur et de ramener l'art naturopathique vers ses lettres de noblesse et surtout d'efficacité.

Plutôt que de jouer aux chimistes, voire aux médecins, nous nous sommes efforcés de rester proches de la pensée du fondateur et un peu loin de la chimie qui ne relève pas nos soins.

Dans cet esprit, Copal a développé deux concept additionnels de la naturopathie traditionnelle.

- La naturopathie renouvelée
- La naturopathie vitaliste

Actuellement le CNAVAL enseigne encore provisoirement la naturopathie traditionnelle dans son actuelle forme « dénaturée » mais aussi, et séparément, le nouveau concept vitaliste au titre de spécialité pour les nouveaux naturopathes qui ignorent ce qu'est la force vitale.

En 2024 le CNAVAL n'enseignera plus que la naturopathie vitaliste, l'expression « vitaliste » n'étant ajoutée que pour préciser la qualification particulière et se différencier des enseignements dérivés plus impressionnants et séduisants par l'électronique de leurs

présentations que par leur contenu professionnel. Le CIVAL enseigne également par e-learning puisque nous avons créé la méthode en France mais, si nous la maintenions moins ludique, et plus conforme à la profession, nous lui permettrions de former de vrais naturopathes vitalistes.

André LAFON

Fondateur de 3 écoles de naturopathie

Fondateur de Naturopathes Sans Frontières

Concepteur de la Naturopathie Rénovée

Rédacteur de Naturopathie vitaliste